



Commission scolaire
de la Baie - James

PRÉSENTATION DU CONCOURS AU SECONDAIRE 2013-2014

**ENSEMBLE,
AGISSONS POUR NOTRE RÉUSSITE !**

CONCOURS
(25 nov. au 13 déc. 2013)

Le concours au secondaire se poursuit sous cette formule pour une 4^e année consécutive afin de permettre aux élèves et aux équipes écoles de réaliser des projets répondant aux besoins de leur milieu. En effet, plusieurs écoles et centres ont présenté des projets intéressants qui ont su mobiliser les élèves et accroître le sentiment d'appartenance envers leur milieu de vie scolaire. La commission scolaire de la Baie-James renouvelle le concours cette année et propose aux établissements de mettre en place un projet visant la persévérance scolaire et la réussite éducative. Un montant de 1 500 \$ sera octroyé par école et par centre pour la réalisation du projet qui sera retenu par le comité de sélection de chaque établissement et approuvé par le comité de la Commission scolaire.

Élèves et enseignants, vous êtes donc invités, encore cette année, à soumettre un projet rassembleur et mobilisant pour les élèves qui sera réalisé en cours d'année, soit avant le 30 juin 2014. Votre projet peut toucher tous les élèves comme il peut cibler une clientèle particulière; il peut être le complément d'une activité qui est déjà en place afin de la bonifier ou encore un nouveau projet qui vise à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école, à augmenter sa motivation, à lui donner le goût de rester à l'école et de persévérer.

Un comité de sélection sera formé dans chaque école ou centre afin d'analyser tous les projets présentés et, ainsi, déterminer celui qui favorise davantage la persévérance et la réussite scolaire. Par conséquent, le projet gagnant sera celui qui, d'une part, s'inscrit dans le plan de réussite de l'établissement et, d'autre part, aura le plus de retombées auprès des élèves. Chaque projet retenu par le comité de sélection école sera présenté au comité de sélection de la Commission scolaire qui déterminera si le projet correspond bel et bien aux critères avant l'approbation finale de la mise en place du projet dans l'établissement.

Un formulaire de présentation de projet est disponible par l'entremise de votre direction d'école ou de centre. Vous devez déposer votre projet à votre direction d'école au plus tard le **13 décembre 2013 à 16 h.**



❖ Échéancier

- **25 novembre 2013**
 - Lancement et distribution du matériel dans les écoles et les centres.
 - Diffusion d'un communiqué de presse et publicité à afficher.

- **Du 25 novembre au 13 décembre 2013**
 - Écriture des projets.

- **Le 13 décembre 2013 à 16 h**
 - Date limite de dépôt des projets dans les écoles et les centres.
 - Convocation des membres du comité de sélection des écoles pour la semaine suivante.

- **Semaine du 16 décembre 2013 ou Semaine du 6 janvier 2014**
 - Les comités de sélection siègent dans les écoles afin de déterminer le projet gagnant de l'école en lien avec les critères à respecter.

- **Semaine du 13 janvier 2014**
 - Le comité Commission scolaire siège pour approuver le projet présenté dans chacune des écoles.

❖ Composition du comité de sélection par école et par centre

- 1 représentant du conseil d'établissement;
- 1 commissaire;
- 1 ou 2 enseignants;
- 1 ou 2 autres membres du personnel;
- 1 élève;
- 1 direction. (Elle présente les projets et anime les réunions. Elle n'a pas le droit de vote.)

❖ Composition du comité Commission scolaire pour approbation des projets gagnants

- La direction générale
- La présidente
- Le vice-président
- La direction du service des ressources éducatives et complémentaires
(Celle-ci présentera les projets et animera la rencontre)